



Infos-mail

Dans ce numéro

Actualités sur le site de Grandchamp.....	1
Elections municipales.....	1
Remboursement des cartes des transports scolaires.....	1
Votre mairie sera fermée.....	1
Planning des collectes 2020.....	2
Véligo location lancé !.....	2
Informations sur l'épandage des boues....	3

Actualités sur le site de Grandchamp

- [Flash-infos](#)
- [Agenda des manifestations](#)

Elections municipales sont prévues le 15 et le 22 mars

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020 sur le site suivant :

Service-public.fr

Remboursement des cartes des transports scolaires de la CC Pays Houdanais et des cartes Imagine-R année 2019-2020

Le conseil municipal a décidé de les rembourser jusqu'à la classe de terminal à hauteur de 52 € par carte. Pour obtenir ce remboursement il faut :

- être collégien(ne) ou lycéen(ne),
- vous présenter au secrétariat de la Mairie avant le 31 décembre 2019 au-delà, aucune carte ne sera remboursée,
- vous munir d'un RIB, de l'attestation d'abonnement et de la carte de transport de l'enfant.

Votre mairie sera fermée le

Le samedi 02 novembre

En cas d'urgence vous pouvez appeler au 06.76.70.62.63 ou 01.34.85.06.74 ou 01.34.94.31.47

Planning des collectes 2020

- Les encombrants : le 28 mai et le 18 novembre
- Les déchets végétaux : du lundi 30 mars au lundi 7 décembre

Nous vous rappelons que les déchetteries seront fermées le jour de Noël, le premier de l'An, le vendredi 1er mai 2020, aucune collecte n'aura lieu (ni rattrapée).

Véligo Location lancé !

Le service Véligo Location est lancé depuis 1 mois !

Proposé par Île-de-France Mobilités dans le cadre du plan de développement de l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, Véligo Location est un service de location longue durée de vélos à assistance électrique.

Depuis le 11 septembre 2019, 10 000 vélos électriques sont progressivement mis en location pour tous les Franciliens.

Pour s'abonner, les Franciliens peuvent s'inscrire sur le site Internet veligo-location.fr pour louer un vélo pour une durée de [six mois](#) (renouvelable une fois pour 3 mois supplémentaires) à [un tarif de 40 euros par mois](#), comprenant la réparation et l'entretien du vélo. L'abonnement mensuel peut être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur, seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux.

Afin de garantir le confort de tous, des offres complémentaires de service, comme la location d'accessoires ou d'assurances (vol et dommages), sont proposées aux clients. Des tarifs réduits sont également possibles.

L'offre Véligo Location est disponible partout en Île-de-France. Pour le récupérer, les Franciliens ont le choix entre venir le chercher dans l'un des 250 points de location que ce soit des bureaux de poste ou autres sites du groupe La Poste, des vélocistes, des parking Urbispark et des vélocistes partenaires. Il est également possible de le faire livrer directement sur le lieu de leur choix comme leur domicile ou leur lieu de travail. Pour connaître les points de retrait sur votre territoire, rendez-vous sur la page d'accueil de veligo-location.fr sur la carte interactive (cocher « Location »).





Informations sur l'épandage des boues

Deux flyers pour répondre à toutes vos questions :

- [l'épandage des boues en questions](#)
- [La valorisation agricole des boues de la station d'épuration Carré de Réunion](#)

Le Maire